

# Le journal de Saussignac

19<sup>e</sup> ÉDITION **JAZZ POURPRE** POURPRE PÉRIGORD

**JAZZ POURPRE**

EN PÉRIGORD  
DU 10 MAI  
AU 22 MAI  
2023

**SAMEDI 20 MAI  
À SAUSSIGNAC**

WEEKEND JAZZ ORGANISÉ PAR JAZZ POURPRE, LA CAB, LA MAIRIE DE SAUSSIGNAC

SALLE DES FÊTES AU CHÂTEAU

14H30 COMBOS JAZZ DU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL  
17H00 MATHIEU HAZAREM QUARTET  
19H00 TIGER ROSE - DINER JAZZ  
21H00 NOVA SWING ORCHESTRA

CONCERTS GRATUITS

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE  
REPAS DU SOIR À RÉSERVER SUR LE SITE :  
**JAZZPOURPRE.COM**  
Pour que vive le Jazz en Bergeracois !

Partenaires : Romaine Marre - Nilsant/Graphisme - yfherachet.com/Impression : gisemprinting.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



**Razac de Saussignac**  
**SAMEDI 10 JUIN 2023**  
20h Randonnée au coucher du soleil

DÉPART DEVANT  
LA MAIRIE

**la Fohl**

PARTICIPATION 5 EUROS  
PETITE RESTAURATION  
SUR PLACE

21h30 Concert la Fohl Guinguette

Partenaires : Monestier-Thenac-Saussignac-Razac de Saussignac-Gageac  
Tél: 06 76 04 32 64 ou 06 63 69 51 71

Dordogne PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

PAR TOUT ART TISSÉ

**Rencontres de Printemps  
Saussignac**

lundi 29 mai 2023  
40 exposants

Marché aux plantes  
Produits du terroir  
Artisanat

Animations autour de l'écologie  
Restauration rapide

Culture et Patrimoine 05 53 27 25 13

le CAB Dordogne PÉRIGORD

**Samedi 10 juin 2023**

**la pire pirate**  
*de tout l'étang*  
Étienne Roux - Stéphane Nicolet

18H

**Razac de Saussignac**

Spectacle enfants gratuit  
devant la mairie

PAR TOUT ART TISSÉ

## MAI 2023

Site officiel Mairie

<https://saussignac-perigord.fr/>



# 2 Sommaire

## Sommaire

Edito	3
Les échos du conseil municipal	4
Votre Mairie	6
Vie associative et culturelle	14
Saussignac	18
Vie économique	19

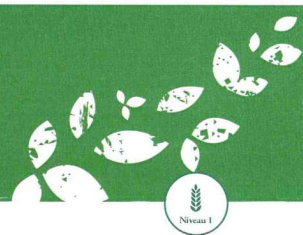


### L'Agence Postale Communale



LUNDI	de 09h00 à 13h00
MARDI	de 09h00 à 13h00
MERCREDI	de 09h00 à 13h00
JEUDI	de 09h00 à 13h00
VENDREDI	de 09h00 à 13h00
SAMEDI	de 09h00 à 12h00

## CHARTRE D'APPARTENANCE AU LABEL



La commune de Saussignac est lauréate du label "Territoire BIO Engagé" - Edition 2022 -

Cela signifie qu'au moins 20% des terres cultivées sur notre territoire

Objectif fixé dans le cadre du Plan national Ambition Bio  
Délivré le 27/03/2023 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Le Responsable de la collectivité

Virginie LEBRAUD,  
Conseillère régionale déléguée à l'agriculture biologique

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN,  
Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



**La Mairie :** Tel : **05.53.27.92.27**

Le bourg 24240 SAUSSIGNAC

Email : [saussignacmairie@wanadoo.fr](mailto:saussignacmairie@wanadoo.fr)

**Accueil: Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 13h00**

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous Acte d'état civil : vous pouvez obtenir une copie ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) auprès de la mairie de Saussignac.

Ce service est gratuit pour les particuliers

Agenda  
2023

**Samedi 20 mai**  
Jazz Pourpre  
Château  
Saussignac

**Lundi 29 mai**  
Rencontres de printemps  
Place de l'église  
Saussignac

**Samedi 10 juin**  
Spectacle pour enfants  
Razac de Saussignac

**Samedi 1er juillet**  
Kermesse des écoles du RPI  
Saussignac

**Vendredi 7 juillet et samedi 8 juillet**  
Festival des Ploucs  
Place de l'église  
Saussignac

**Jeudi 27 juillet**  
Marché gourmand  
Place de l'église  
Saussignac

**Juillet/Août**  
Apéros vigneron  
Place de l'église  
Saussignac

**Samedi 26 août**  
Kermesse  
Saussignac

**Samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre**  
Journées du Patrimoine  
Château  
Saussignac

**Samedi 24 septembre au 8 octobre**  
Les Arts au Château  
Saussignac

**Samedi 18 novembre**  
Daniel CHAVAROCHE conteur.  
Saussignac

Voir pages de 14 à 18 : Vie associative et culturelle



Chers Saussignacoises, Chers Saussignacois, Chers Amis,

Ce début d'année ne fait que conforter notre perplexité ! - Au plan international, l'agression russe en Ukraine perdure, avec des bombardements sur des cibles civiles, des conséquences d'approvisionnement (nourriture / énergie) et des milliers de victimes, chaque jour ! Des tensions, voire des conflits, existent aussi, et encore, en Afrique Sub-saharienne, au moyen-orient..., des peuples, en Iran, Afghanistan ... vivent sous le joug de régimes autoritaires ..., - Au plan national, la réforme des retraites, ni juste dans sa conception, peut-être nécessaire(?) mais si mal expliquée et défendue par les uns ou les autres, a accentué la fracture avec nos dirigeants, et divisé la population. Tout cela dans un contexte économique difficile où l'inflation rène et étrangle tout un chacun, à l'exception des «grandes fortunes» !

Rien, donc, de très positif en ce printemps 2023, ni pour la Paix, ni pour l'Europe, ni pour nos foyers, ni pour les collectivités, frappées par l'inflation qui renchérit le coût des matières premières, et donc les dépenses contraintes des municipalités, et entrave la réalisation de projets d'investissement.

Face à ce «tableau» peu réjouissant, nous devons tous rester combatifs et déterminés ! Le budget 2023 ne porte pas d'accroissement de la fiscalité locale, même s'il va falloir faire avec moins ! En raison de l'inflation et des baisses dans les accompagnements financiers habituels ! Les dotations de l'État sont inéquitables et source d'une réelle et inacceptable disparité financière entre les ruraux et les urbains (la dotation de l'État est de moitié par habitant pour les communes rurales de moins de 500 habitants par rapport aux villes de plus de 200.000 habitants ?)

Pour le budget 2023, la principale problématique, outre ce qui est dit ci-dessus, est la reprise du lotissement « La Forêt », dans le budget principal, pour sa clôture budgétaire, (tous les lots étant désormais vendus), afin que les superficies restantes (espaces verts, voirie...) soient incorporées au patrimoine commun, et cette opération à un impact budgétaire (de plus de 69 000 €), qui contraint vos élus à différer certains projets comme la réhabilitation de l'ancien terrain de basket, l'installation de jeux pour enfants, les travaux d'isolation de la mairie, l'aménagement du rez de chaussée de l'ancienne perception... bien que nous ayons, sur certains de ces dossiers, déjà obtenu des accords de subventions, investissements que nous souhaitions réaliser, cette année, pour nos jeunes ! Nous répondrons à ces engagements l'an prochain.

Nos efforts porteront donc : sur la rénovation, indispensable, du toit du bâtiment abritant le restaurant, des travaux de réhabilitation du logement communal au dessus de l'atelier municipal (en vue de location), l'acquisition avec Monestier et Razac d'un tracteur-épareuse, des changements sur l'éclairage public avec l'aide du SDE 24, l'arrivée (depuis Gardonne) du réseau de la fibre jusqu'à l'armoire de desserte qui sera disposée derrière la mairie, et la réfection de deux portions de voies, avec l'aide de la CAB (chemin de l'Étang et la fin de la route de Lenvege face aux écoles ...) tout en continuant, de manière raisonnable, à aider nos associations. De son côté, le Département doit effectuer des travaux, pour améliorer la sécurité sur la RD14 et sur la RD4 pour la portion dite «cote de SAUSSIGNAC », et la CAB entreprendra des travaux sur les fossés à Rigaud, la Forêt, les Miaudoux pour protéger de futures inondations... Nous les remercions pour ces engagements au profit de notre territoire.

Heureusement, dans ce contexte, les bénévoles de nos associations apporteront une touche positive et bénéfique aux difficultés de notre quotidien durant les semaines à venir, et vous en découvrirez le détail, dans ce bulletin, pensons à les soutenir par notre participation à leurs manifestations, c'est le meilleur remerciement à leur engagement au service de nous tous.

Je vous souhaite, avec les membres du conseil municipal, un beau printemps, un bel été et beaucoup de bien-être !

Le Maire, Daniel RABAT



## Les échos du conseil municipal

### Séance du 17 novembre 2022

- Création d'un emploi temporaire d'agent recenseur pour le recensement de la population communale (janvier/février 2023).
- Renouvellement de l'adhésion pour le personnel au Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS).
- Vote sur la modification de l'éclairage public en vue de réaliser des économies d'énergie (suppression de candélabres trop nombreux (74 sur notre commune) :  
Plages horaires adaptées : **d'octobre à mi-mai : extinction de 22h30 à 6 h00 le matin**  
**de mi-mai au 30 septembre : extinction de 0h30 à 6 h00 le matin.**
- Adoption d'un nouveau règlement au cimetière communal, actualisé au regard de la législation funéraire.

### Séance du 13 décembre 2022

- Renouvellement de l'assurance du personnel auprès de la CNP
- Demande de subvention (DETR 2023) pour création d'un terrain de jeux (ancien terrain de basket derrière ancienne perception).
- Demande de subvention (DETR 2023) pour réfection de la toiture du bâtiment communal abritant le restaurant.

### Séance du 31 janvier 2023

- Approbation de la modification des statuts de la CAB concernant les maisons de santé.
- Approbation de la modification des statuts du SDE 24 (relatif à la représentation des EPCI).
- Vote sur la durée d'amortissement des subventions d'équipement pour l'éclairage public (5 ans).
- Révision des tarifs des concessions au cimetière.
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe de l'école.
- Vote sur le mode de collecte des déchets, en raison de l'impossibilité d'implanter des sites PAV semi-enterrés sur des terrains communaux (sauf celui derrière l'ancienne trésorerie), du passage des camions de ramassage que lorsque les bornes sont remplies, et des problèmes d'accès hors bourg, après avoir examiné les problématiques de notre commune, c'est la collecte au PAP qui a été retenue avec des zones de regroupement (à définir), clôturées, et des sacs prépayés pour les usagers.
- Approbation de la convention d'occupation du Domaine Public pour le camion PIZZA (M. DELIAS) le mercredi après-midi.
- Vente à 1€ symbolique d'une bande de terrain de 5 mètres de large « Au Moulin » pour extension du réseau d'assainissement collectif par Messieurs BENDALL/HULL/ (ou LAVAL-BURTENSHAW).
- Reconduction de la convention fourrière avec la SPA 24 ;

### Séance du 2 mars 2023

- Approbation de la convention d'occupation du Domaine Public pour le « Pâtissier – Chocolatier » (M. CHABERT) le mercredi après-midi.
- Lancement du bulletin municipal.
- Point sur les travaux divers.



## Informations

### L'obligation de débroussaillage

**Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.**

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation.

Le changement climatique intensifie ce risque :

la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr), où vous trouverez toutes les informations utiles.



### Brûlage des déchets verts

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit du **1er Mars au 30 septembre**.

Il est toléré à conditions très strictes entre le **1er octobre et le 28 février** ; les particuliers, exploitants agricoles ou forestiers doivent compléter un imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts et le transmettre à la Mairie au minimum **3 jours avant la date prévue**.

### Horaires de tonte et d'utilisation des appareils bruyants

De manière à respecter la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'appareils tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses ... doivent être effectués aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- Les samedis de **09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.



## Informations

### Rappel

La vitesse, dans le bourg, est limitée à 30 km/h ;  
Hélas, nombreux sont ceux qui ne respectent pas cette obligation de sécurité !  
**NE SOYEZ PAS DE CEUX-LA !**



A compter du **09/05/2023** et jusqu'au **30/06/2023 inclus**  
la circulation de tous les véhicules sera interdite  
sur la route départementale n°D4 sur le territoire des communes  
de Gardonne/Saussignac

#### Déviations:

Par la route départementale n° 936  
Par la route départementale n° 14  
Par la route départementale n° 4

### Information sur les collectes du **jeudi 18 mai (Ascension)** :

Attention ! Les collectes en jaunes sur les communes de Saussignac, Monestier, Gageac & Rouillac, Cunèges et Thénac, seront annulées et rattrapées **le jeudi 25 mai !**



#### Jour de collecte des ordures ménagères

**Sacs noirs**

**le mercredi matin avant 07h00**

**Sacs jaunes**

**le jeudi matin avant 07h00**

*Le ramassage des ordures ménagères  
est assuré les jours fériés*

*sauf le 1er janvier, le 1er mai et le 14 juillet*

### ENGAGEMENT PARTICIPATIF

La belle saison dans laquelle nous rentrons, c'est aussi les herbes qui poussent et envahissent trottoirs (dans le bourg) et fossés le long de nos voies. La commune ne dispose que d'un employé municipal, M.BURGER, pour assurer l'entretien de notre environnement . Il ne peut pas tout faire! Vous êtes tous invités à accompagner les efforts de la Commune, et à nettoyer vos trottoirs dans le bourg, vos banquettes, vos fossés, comme le font, déjà, régulièrement certains d'entre vous que l'on remercie vivement.

Adoptez cet engagement civique.

Ces gestes d'intérêt général sont si positifs pour notre cadre de vie.

Merci de votre engagement participatif

Un petit effort, pour un grand résultat !

Le Maire

## Informations

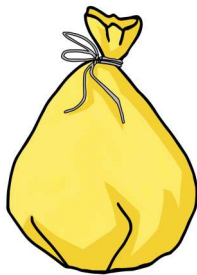
# Calendrier de collecte 2023

GAGEAC ET ROUILLAC  
SAUSSIGNAC



## Jours de ramassages de vos déchets ménagers Le mercredi

<b>Janvier</b>	4	11	18	25	
Février	1	8	15	22	
<b>Mars</b>	1	8	15	22	29
Avril	5	12	19	26	
<b>Mai</b>	3	10	17	24	31
Juin	7	14	21	28	
<b>Juillet</b>	5	12	19	26	
Août	2	9	16	23	30
<b>Septembre</b>	6	13	20	27	
Octobre	4	11	18	25	
<b>Novembre</b>	1	8	15	22	29
Décembre	6	13	20	27	



## Jours de ramassages de vos déchets recyclables Le jeudi

<b>Janvier</b>	5	12	19	26	
Février	2	9	16	23	
<b>Mars</b>	2	9	16	23	30
Avril	6	13	20	27	
<b>Mai</b>	4	11	25		
Juin	1	8	15	22	29
<b>Juillet</b>	6	13	20	27	
Août	3	10	17	24	31
<b>Septembre</b>	7	14	21	28	
Octobre	5	12	19	26	
<b>Novembre</b>	2	9	16	23	30
Décembre	7	14	21	28	

09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)

[service.usagers@smd3.fr](mailto:service.usagers@smd3.fr) / [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)

SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne  
La Rampinolle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES



## Informations

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 avec l'aide d'un agent recenseur, d'une coordonatrice communale et du secrétariat de Mairie.

Un agent de l'INSEE est passé à la Mairie, le 27 février 2023, pour récupérer tous les documents papiers renseignés et procéder à la clôture informatique de la collecte.

245 logements ont été recensés comme suit :

- 189 résidences principales = 125 ménages ont répondu par internet et 64 ménages ont répondu par formulaires papiers
- 2 résidences principales non enquêtées, ménages absents de longue durée
- 32 résidences secondaires ou gîtes
- 21 logements vacants (à vendre ou à louer ou en travaux ou fermés)

Les données issues de la collecte (internet + papier) seront utilisées pour le calcul de la population légale de notre Commune. La connaissance de ce chiffre est très importante car de celui-ci découle la participation de l'Etat au Budget Communal (Dotation Globale de Fonctionnement).

Les services de l'INSEE vont vérifier et analyser les documents transmis (internet + papier). Les résultats doivent être validés par cette administration. Le chiffre définitif de la population de notre Commune sera donc publié ultérieurement.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal remercient sincèrement tous les administrés pour leur coopération et l'accueil réservé à l'Agent Recenseur.

Merci également à Madame Jessica BLACHON, Agent Recenseur, qui a accompli un travail de qualité.

Le prochain recensement de la population aura lieu dans 5 ans.

**Le don de sang est un geste solidaire et indispensable pour sauver des vies.  
Ensemble nous pouvons faire la différence !**

**Association pour le don de sang Bénévole du Bergeracois**

Déclarée sous le n° 774



## COLLECTE 2023



### SALLE LOUIS DELLUC A BERGERAC

#### JANVIER

Samedi 21 janvier : de 9H00 à 13H00

Lundi 23 janvier : de 15H00 à 19H00

#### FEVRIER

Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15

De 15H00 à 19H00

#### AVRIL

Mardi 11 avril, mercredi 12 avril et jeudi 13 avril

De 15H00 à 19H00

### SALLE RENE COICAUD A BERGERAC

#### JUIN

Lundi 12 et mardi 13 juin : de 15H00 à 19H00

#### JUILLET

5 juillet : de 11H00 à 15H00

#### AOÛT

Mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 août : de 15H00 à 19H00

#### OCTOBRE

Samedi 14 octobre : de 9H00 à 13H00

Lundi 16 et mardi 17 octobre : de 15H00 à 19H00

#### DECEMBRE

Lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 décembre : de 15H00 à 19H00

M. Jean-Didier PINGUET  
1434, rte de Sigoulès  
24680 GARDONNE  
Tél : 06 18 25 17 84  
Mail : jeandidierpinguet@yahoo.fr

**La commune de Saussignac a mis en place l'application mobile Localiti afin de transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site [www.saussignac-perigord.fr](http://www.saussignac-perigord.fr)**

Votre mairie, communauté de communes ou autre structure locale a mis en place l'application mobile **Localiti** afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site.

**Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo :**

Recevez une notification et consultez immédiatement leurs mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-leur également vos signalements citoyens...

Tout cela **gratuitement** et sans nécessité de se créer un compte ! Comment procéder

Rendez-vous sur **Télécharger Localiti** sur  **Télécharger dans l'App Store**

ou **Télécharger Localiti** sur  **DISPONIBLE SUR Google Play** et téléchargez **gratuitement** l'application mobile **Localiti**

**Géolocalisez-vous** et/ou recherchez directement la localité de votre choix (via son nom ou son code postal)

**Abonnez-vous à leur informations** en les enregistrant dans vos "favoris" :Coeur:

A très bientôt sur Localiti !



**Comment ça marche ?**

Scannez le QR code pour télécharger gratuitement l'application mobile

Géolocalisez-vous ou recherchez votre localité et ajoutez-la dans vos « favoris »

Recevez les notifications directement, partagez-les et enregistrez-les dans vos « signets »

Contactez votre collectivité et transmettez-lui vos signalements en quelques secondes

Des questions ? Contactez l'équipe d'Assistance de Localiti en un clic !





## Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023 (service des impôts)

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023.

Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

### Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation : propriétaire indivis, usufruitiers, sociétés civiles immobilières.

### Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) impérativement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

**Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.**

**En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.**

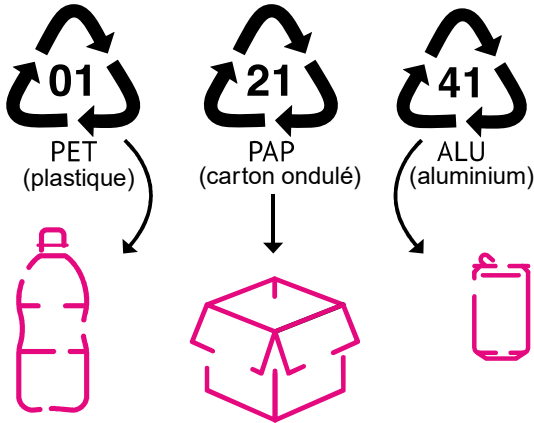
En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers ») ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

## Les Logos Environnementaux

On les retrouve sur les emballages, les imprimés, les publicités les logos environnementaux sont partout mais on ne sait pas toujours ce qu'ils signifient ! Tour d'horizon des logos les plus courants. t

### Ceux qui indiquent d'où vient la matière



Sur certains emballages, on trouve un chiffre associé à une abréviation qui indique leur matière.

À l'origine, cette classification était utilisée par les professionnels des déchets pour identifier les emballages.

**Attention, ce logo ne veut pas dire que l'emballage est recyclable.**

On retrouve les **marques PEFC** (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes) et **FSC** (Forest Stewardship Council) sur les papiers, enveloppes, emballages en carton, meubles, etc.

Elles garantissent que le produit est fabriqué de manière responsable : parce qu'il vient de bois issu de forêts gérées durablement ou parce qu'il contient de la matière recyclée.



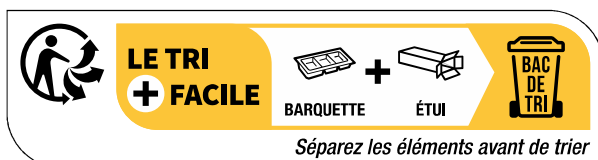
### Ceux qui valorisent les efforts pendant la fabrication



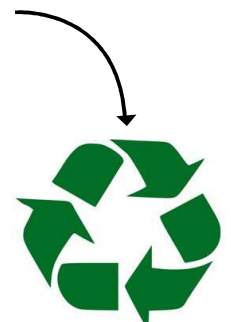
L'**écolabel Européen** et **NF Environnement** garantissent que l'impact sur l'environnement d'un produit ou d'un service (consommation d'eau, d'énergie, de CO<sub>2</sub> ...) est réduit tout au long de son cycle de vie, de sa fabrication jusqu'à sa fin de vie.

### Ceux qui donnent une information sur la fin de vie de l'emballage

L'**Info-tri** indique la règle de tri précise pour chaque élément qui compose un emballage et pour les papiers. Elle se décline en différentes versions : couleurs, avec ou sans message d'incitation, etc.



Le **ruban de Möbius** signifie que l'emballage est potentiellement, recyclable. Potentiellement, car l'utilisation de ce symbole ne fait l'objet d'aucune certification.



## Echos de l'école

Du côté des écoles, les enfants sont engagés dans plusieurs projets liés aux programmes officiels : en EPS un cycle piscine de 10 séances et en éducation artistique deux axes de travail : musique et théâtre. A Saussignac une musicienne du CRD intervient en classe sur un cycle jazz avec l'apprentissage de divers chants liés à l'histoire du jazz. Cette action fera l'objet d'un échange avec les musiciens à l'issue de l'étape du Jazz POURPRE à Saussignac le 20 mai : le lundi 22 mai après-midi un concert pédagogique réunira l'ensemble des enfants du RPI.

Par la suite tous les enfants du RPI vont pouvoir bénéficier grâce à la collaboration avec l'association des Ploucs de l'intervention d'une artiste pour un cycle d'apprentissage théâtral. Cette fois les enfants effectueront une restitution lors de la kermesse des Ecoles qui se déroulera le samedi 1 juin à Saussignac.

Une soirée conviviale autour de la lecture sera organisée le vendredi 12 mai en soirée au château de Saussignac avec les enfants volontaires du RPI et leurs familles.

En fin d'année scolaire des échanges sont prévus par les enseignants pour que les futurs élèves de Saussignac ou Gageac-Rouillac puissent découvrir leur école.

Sur un autre plan les Ecoles du RPI ont participé cette année avec les différents acteurs : municipalités, employés municipaux, enseignants, parents, enfants, Education Nationale à un processus d'autoévaluation afin de permettre de continuer à progresser dans l'efficacité et la qualité de nos écoles.

---

## Edito en Anglais

The beginning of the year has been a nervous time for all. At the international level, the Russian aggression in Ukraine continues, with bombardments of civilian targets, supply consequences for the rest of the world (food / energy), and thousands of victims, every day. Tensions, even conflicts, also exist in Sub-Saharan Africa and in the Middle East. In Iran and Afghanistan the people live under the oppression of authoritarian regimes. At the national level, the reform of pensions, unfair in its conception, but perhaps necessary (?), and so badly explained and defended by both sides, has accentuated the fracture with our leaders, and divided the population. All this in a difficult economic context where inflation is rampant and so adversely affects everyone, with the exception of the "extremely wealthy"!

Nothing, therefore, very positive in this spring of 2023, neither for Peace, nor for Europe, nor for our homes, nor for the communities, hit by inflation which increases the cost of raw materials, and therefore limits the investments by municipalities, and consequently hinders the completion of new projects.

Faced with this grim "picture", we must all remain determined ! The 2023 budget does not increase local taxation, even if we will have to do with less, due to inflation and the reduction in the usual financial aid ! State grants are unevenly distributed, and the source of a real and unacceptable financial disparity between rural and urban areas (the State grant is half per inhabitant for rural municipalities with less than 500 inhabitants compared to towns in more than 200,000 inhabitants)

For the 2023 budget, the principal issue is the completion of the lotissement "La Forêt" as part of the main budget, (all the plots are now sold), so that the remaining areas (green spaces, roads, etc.) are incorporated as communal areas. This operation has a budgetary impact of more than €69,000, which has obliged the council to postpone certain projects such as the rehabilitation of the old basketball court, the installation of a games area for children, the work of insulation of the town hall, the development of the ground floor of the old "Trésor Public" etc. Although we have already obtained grant agreements for some of these projects that we wanted to complete this year for our young people, we will now meet these commitments next year.

Our efforts will therefore focus on: the essential renovation of the roof of the restaurant the "Mélange", rehabilitation work on the apartment above the municipal workshop (with a view to leasing), the acquisition with Monestier and Razac of a tractor-mower, changes to public lighting with the help of SDE 24, the connection (from Gardonne) of the fiber-optic network to the service cabinet which will be located behind the town hall, and the repair of two sections of road, with the help of the CAB (Chemin de l'Étang and the end of the Route de Lenvege opposite the schools, etc.) while continuing, as much as possible, to help our associations. For its part, the Department will carry out work to improve safety on the RD14 and on the RD4 for the portion called "cote de SAUSSIGNAC", and the CAB will undertake work on the ditches in Rigaud, La Forêt and Les Miaudoux to protect against future floods..We thank them for these commitments for the benefit of our commune.

Fortunately, in this difficult time, our associations will bring a positive and beneficial touch to the difficulties of our daily lives during the weeks to come, and you will find the details in this bulletin. Please think of supporting them by your participation in their activities. It is the best thanks for their commitment to the service of all of us.

I wish you, along with the members of the municipal council, a beautiful spring, a beautiful summer, and good health for all.

The Mayor

Daniel RABAT

Le CEP des coteaux (Culture et patrimoine)

<https://www.cep-saussignac.com>



Des nouvelles de notre association.

Après deux années perturbées par la pandémie, qui a eu pour effet de ralentir nos activités, 2022 a vu le retour de la totalité de nos manifestations, pour le plus grand plaisir du public et des organisateurs. Nous avons renoué avec les Rencontres de printemps, participé aux journées du patrimoine, aux Arts au château, ainsi qu'au marché de Noël et nous avons accompagné une marche nocturne, suivie de la traditionnelle soupe à l'oignon.

Les 10 et 11 décembre, le marché de Noël a retrouvé son rythme de croisière, les membres de l'association ont enfin pu organiser cette 21ème édition sans contraintes sanitaires. Les 32 exposants, dont 12 nouveaux, ont exposé leurs productions dans 3 salles superbement décorées. A l'extérieur, trois chalets ont mis en vente des pâtisseries et des boissons chaudes. Le collectif des Ploucs, avec sa cuisine itinérante, a assuré une restauration de plat chaud, de bière de Noël, et a mis à la disposition du public des tables sous barnum. La visite du père Noël, suivie du tirage de la tombola, ont animé avec succès l'après-midi du dimanche.



Programme de la saison, printemps-été 2023 :

Lundi 29 mai, les Rencontres de printemps : Fête des plantes, produits du terroir, artisanat, avec la participation d'association militant pour l'écologie " jardiner au naturel ", four à pain traditionnel, manège à pédales pour le jeune public, tours de manège gratuits, offerts par l'association. Une trentaine d'exposants seront présents sur la place de l'église. Une restauration de plein air sera assurée par le collectif des Ploucs, un salon de thé au Timbré par les membres du CEP qui proposeront des pâtisseries maison, ainsi que des boissons. Cette manifestation sera ouverte au public de 10h à 18h, entrée gratuite.

16 et 17 Septembre, participation aux journées Européennes du patrimoine. Au château, il y aura une exposition de photos sur le patrimoine rural, issues de la collection privée de Monsieur Pierre Bacogne, passionné de patrimoine, sur des sujets variés tels que les pigeonniers, les puits, les églises, les moulins à vent, fontaines, lavoirs, etc....

Du 24 septembre au 8 octobre : Exposition de peinture les " Arts au château " où seront présentées dans la salle des fêtes, des œuvres sur le thème du dessin, nature morte et idées poétiques. Une dizaine d'artistes y participeront. Il y aura, sur le thème du dessin, un atelier animé par un artiste de Sainte Foy la Grande, Wang Ze, et un atelier pour les enfants de l'école, de l'illustratrice Pascaline Mitaranga. Le dimanche 24 vers 15h, l'aquarelliste Leonelle fera une démonstration de ses savoir-faire.

Cette année, nous ouvrons une deuxième salle d'exposition, où seront accrochées des œuvres d'une dizaine de peintres amateurs, des coteaux.



## DES NOUVELLES DE PAR TOUT ART TISSE

Notre association Par Tout Art Tisse a pour but de proposer toutes sortes d'animations sur nos coteaux.



Cette année, nous avons déjà réalisé 2 randos d'une journée et un spectacle dans la salle d château à SAUSSIGNAC.

Le 29 janvier, visite de Saussignac guidée par Liliane MORTEMOSQUE à la recherche des anciens lieux de commerce et d'artisanat prolongée par une boucle ramenant à Saussignac en passant par Cunèges et Monestier.

Le 26 mars, une boucle partie de Pomport nous y a ramenés après être passés par Bridoire et Monbazillac.

La rando a été agrémentée de contes égrenés tout au long par un couple de conteurs de Monestier.

Le 18 mars, un concert de swing malicieux " Drôle de Jam " a permis à 140 spectateurs de largement apprécier la richesse de ce spectacle et la grande qualité des acteurs qui l'ont interprété.

(l'éclairage désormais installé sur la scène de cette salle donne un éclat amélioré aux spectacles que nous proposons).

### A venir pour cette année

Le samedi 10 juin à Razac, à 18h spectacle gratuit pour enfants proposé par Etienne ROUX

La pire pirate de tout l'étang "

Dans la foulée, soirée à 5€ qui commence par une rando de 1h1/2 environ suivie d'un concert

"La Fohl guinguette ". à partir de 19h et tout au long de la soirée, une petite restauration sera proposée pour un prix modéré.

Le samedi 18 novembre à 20h30 , au château :

Daniel CHAVAROCHE viendra nous régaler de son talent de conteur.

Nous espérons que les manifestations

que nous proposons sauront vous être attractive et contribueront à animer nos coteaux

**Samedi 10 juin 2023**

*la pire pirate*  
de tout l'étang  
Étienne Roux - Stéphane Nicolet



**18H**

**Razac de Saussignac**



Spectacle enfants gratuit  
devant la mairie

## Razac de Saussignac

**SAMEDI 10 JUIN 2023**

**20h** Randonnée au coucher du soleil

DÉPART DEVANT  
LA MAIRIE



PARTICIPATION 5 EUROS  
PETITE RESTAURATION  
SUR PLACE

**21h30** Concert la Fohl Guinguette



Partenaires: Monestier-Thenac-  
Saussignac-Razac de Saussignac-  
Gageac

Tél: 06 76 04 32 64 ou 06 63 69 51 71





## La Gazette du Café Associatif

A cette époque ou tout augmente, nous sommes heureux d'apprendre que les kilomètres les mètres et les centimètres n'ont pas varié depuis le dernier septennat. Bravo !.

Coluche

Chers amis de Saussignac,

Le printemps est enfin là !

Après un bel hiver, un bon repas de nouvel an, de bonnes crêpes de la chandeleur, et une omelette à l'aillet mémorable, rien de mieux que de se remettre à bêcher, profiter du soleil et venir prendre un petit café Au Timbré.

Nous remercions Mme Goudounèche pour sa proposition de conférence, très réussie, sur la langue occitane et pour son livre sur l'histoire de Saussignac, présenté chez nous.

Le Café adopte un horaire d'été que voici



### HORAIRE d'été jusqu'au 15 Octobre

	Matin	Après midi	Animation
Lundi			
Mardi			
Mercredi		17:30-18:30 19:00- 22:30	Conversation french/anglais Pizzaiolo
Jeudi			
Vendredi		19:00- 22:30	Auberge Espagnole
Samedi		17:00-19:00	
Dimanche	10:00-13:00		Petit déjeuner Les Légumes de Sylvain

### ACTIVITES

Les mercredis, les cours de conversation Anglo french continueront jusqu'aux vacances scolaires. Nous sommes très contents car nous avons des personnes qui viennent depuis Bergerac pour être avec nous.

Tous les mois nos murs se couvrent de couleurs grâce aux peintres qui exposent dans le café. Cette année le Marché Gourmand aura lieu le jeudi 27 juillet et une kermesse sera organisée le Samedi 26 Août. En Juillet, Août nous ouvrirons les lundis pour accompagner les vignerons dans leurs apéros. Sylvain est revenu avec ses légumes il est présent les dimanches matin.

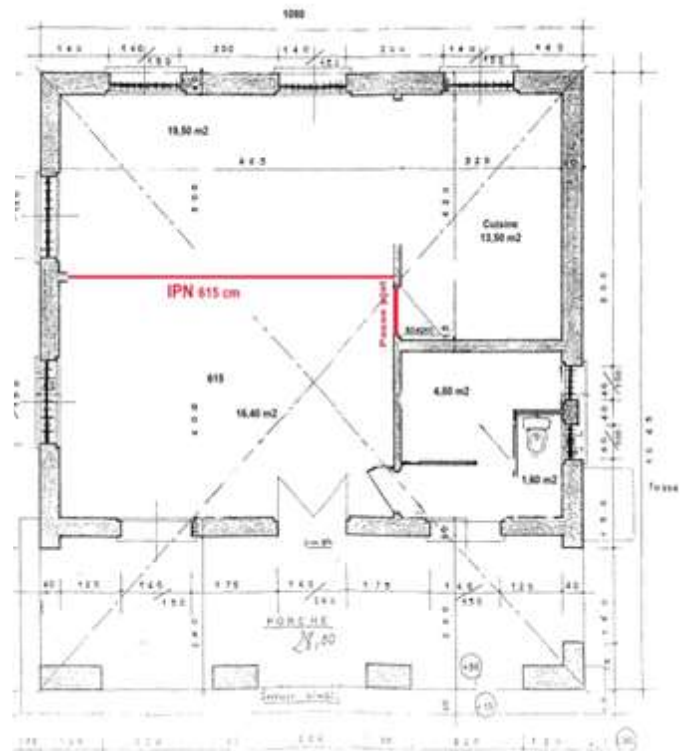
### PROJETS

Vu le prix des matériaux, la terrasse a pris du retard, mais au mois de novembre, la salle intérieure changera de configuration. En effet la paroi du centre va disparaître faisant du café un endroit plus convivial pour nos activités. Nous y installons également une pompe à chaleur.

Merci à tous et à toutes,  
nous espérons vous voir bientôt " Au Timbré "  
Pour nous écrire : autimbre24@gmail.com  
Pour l'info Facebook : Au Timbré

### ASSOCIATION LES HABITANTS DE SAUSSIGNAC

Président : Richard Doughty  
Trésorier : Alan Thomas  
Secrétaire : Isabelle Thomann





Le Collectif des Ploucs participera, avec sa cuisine-mobile :

- A la soirée Jazz le samedi 20 mai, organisée par Jazz Pourpre
- Aux Rencontres de Printemps le lundi 29 mai, organisées par le CEP
- A la kermesse des écoles du RPI le samedi 1er juillet, organisée par l'APE



Le Festival des Ploucs aura lieu les 7 & 8 juillet 2023 sur la place de Saussignac.

- Vendredi 7 juillet : soirée Jazz avec AKODA et Les Trois Georges - petite restauration / entrée 5€

- Samedi 8 juillet : ouverture des portes 17h30, spectacle jeune public " La bête Beurk " de la Cie Monde à part, Ateliers créatifs avec Les Arts à Souhait, Guinguette avec Gilles de Becdelièvre, Ginette Rebelle, Zocco Baia, Golden Parachute, Wombo Orchestra, Chelabom, DJ Milvitch - restauration, buvette, produits locaux / entrée 8€ et gratuit pour les enfants jusqu'à 12ans

Pour des raisons de sécurité, les routes d'accès au village seront temporairement fermées le samedi soir, nous déposerons en mairie un plan détaillé.

Nous lançons une collecte de tissus pour décorer le site : peu importe les dimensions, colorés de préférence. Vous pouvez les déposer au Timbré.

Réunion ouverte à tous les bénévoles et personnes intéressées : jeudi 25 mai devant le Timbré à 19h

Plus d'informations sur notre page Facebook @festivaldesploucs ou par mail : festivaldesploucs@gmail.com



## MONESTIER

### ASMS 2022-2023






**Après 2 années difficiles , sorti de la crise sanitaire l'ASMS reprend force et forme !**

**En ce début d'année le club a dépassé les 90 licenciés,(60 la saison dernière), l'école de Basket a refait le plein, effectif à 23 licenciés de 2 ans a 10 ans.**

**Création d'une équipe féminine composée actuellement de 15 joueuses, peut être 2 équipes pour l'an prochain... qui sait !**

**Nos U13M ont disputés les barrages pour la montée de division à Noël.**

**Les seniors Masculins terminent 1er de la première phase et s'assurent la montée en Niveau Régional pour la saison prochaine, et donc création d'une seconde équipe.**

**Le club avec la CTC Dordogne Sud Basket compte également 2 équipes U15M, 3 équipes U17M dont une a disputé les finales départementales; et des U18F avec GARDONNE BC.**

**Le 17 juin le club recevra l'Assemblée générale du Comité de Basket Dordogne, la finale du Challenge Mini kids et la finale des Coupes Départementales.**

**A retenir :**

**13 Mai :Fête du club (Tournoi, Barbecue)**

**24 Juin : Assemblée Générale du Club et Marché Gourmand**

## Cet été:

L'association de l'écolieu de Cablanc vous propose un programme d'ateliers immersifs pour vous ressourcer et découvrir des alternatives au jardin comme à la maison, ce à un prix très attractif. (permaculture, yoga, soins holistiques, découverte des plantes sauvages et médicinales..)

Inscrivez vous, les places sont ouvertes à tous!  
Salon de thé et visite de la ferme tous les après-midis

en Juillet-Aout de 16 à 19h (groupes sur RDV)

Informations sur le site [cablanc.com](http://cablanc.com)



Toute l'année



## L'association de l'écolieu de Cablanc

Découvrez l' **espace de bureaux** dans la Yourte, louez votre poste de travail à la journée, à la carte ou en résidence.

Besoin d'un **espace privatisé** pour exercer votre activité, organiser un atelier ou un séminaire ?

La Yourte et la Tiny vous attendent !

Première matinée/journée découverte gratuite pour les habitants de Saussignac

Informations sur le site [workincablanc.fr](http://workincablanc.fr)

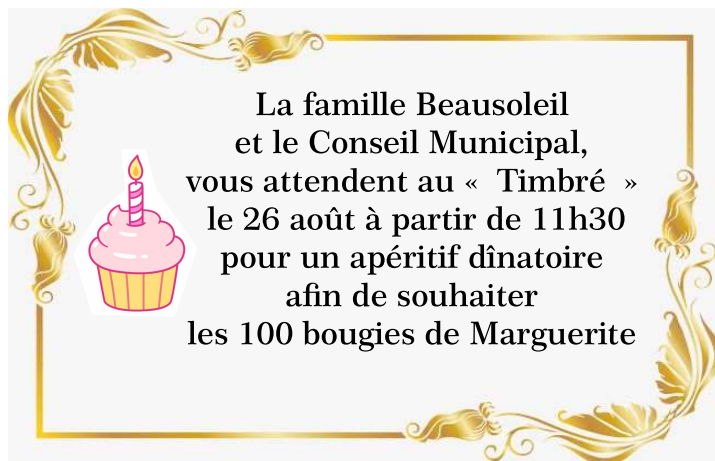
Informations/inscriptions au 06.03.76.99.33 / [cablanc@orange.fr](mailto:cablanc@orange.fr)

## Saussignac

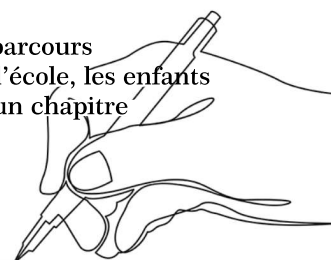


Après 30 ans à sillonner les routes de Razac de Saussignac et Saussignac, Cathy notre factrice a décidé d'anticiper sa retraite et de commencer sa deuxième vie

Bonne retraite Cathy



Dans son nouvel ouvrage, l'auteure retrace l'histoire du village. L'histoire de ce bourg, depuis la préhistoire à nos jours, est un parcours découverte de 3 000 ans. L'ouvrage évoque aussi les souvenirs d'école, les enfants et les activités scolaires et extrascolaires. L'auteure a consacré un chapitre important au vignoble, une des identités de la commune.



## Artisans

### Assainissement - Terrassement

CPAT - Cédric Patriarca 06 84 99 05 61

### Carreleur

Laval Carrelages 05 53 58 88 23

### Electricien

#### Elec 2.0

Loïc Hazas-Colorado 06 78 01 64 85

Dépannage, installation,  
rénovation, pompes à chaleur,  
panneaux solaires,  
kit de pieuvre électrique

### Electricien

Jean-Marc Horbant 06 43 07 06 12

### Maçon

Bertrand Pelletane 06 74 12 37 03  
Construction, rénovation pierres anciennes

### Créatrice de Bijoux, plasticienne

Annabelle Degroote 06 11 60 66 71

<https://annabelle-degroote.jimdo.com>

### Producteur de Spiruline

Chris Pressoir 06 74 14 36 14

[www.spiruline-perigord.fr](http://www.spiruline-perigord.fr)

### Mise en scène événementielle, décoration et mobilier vintage

Le Scénographe [www.lescenographe.fr](http://www.lescenographe.fr)

### Créatrice de vêtements et accessoires pour bébés, enfants et mamans


#### Lise Machioro

 Des petits pois et moi 06 16 89 47 37

### Piscinier

Jérémy Marchioro 06 40 90 10 15

Construction, rénovation, entretien,  
dépannage,terrasse

 Bulle d'O Machioro

Conseillère en immobilier  
Agent commercial indépendant



 Marie-christine Danckers  
06 80 89 55 32

[marie-christine.danckers@iadfrance.fr](mailto:marie-christine.danckers@iadfrance.fr)



### Aide ménagère

06 86 34 64 00

Nathalie est à votre service

Ménage/Repassage  
Rangement/Grand ménage  
Nettoyage des vitres

J'interviens sur secteur  
24240 Saussignac  
et communes alentours (15 km)  
CSU accepté ou autre

## Professions libérales

### Cabinet infirmier

Alvyn MICHELS 06 19 67 24 99

### Office notarial

05 53 74 50 50

## Restaurants/Café

### Café des chineurs

05 53 74 32 02

[www.chateaufayolle.com](http://www.chateaufayolle.com)

### Le Café 1500

06 42 13 93 67

[www.1500.rocks](http://www.1500.rocks)



Café Associatif  
« Au Timbré »



MÊLANGE

05 53 24 72 30

[www.melange.fr](http://www.melange.fr)  
[info@melange.fr](mailto:info@melange.fr)

## Chambres d'hôtes

<b>Domaine de la Queyssie</b> <a href="http://www.laqueyssie.com">www.laqueyssie.com</a>	05 53 27 39 37	<b>B.B. La Viderente</b>	05 53 27 93 75
<b>Le 1500</b> <a href="http://www.le1500.rocks">www.le1500.rocks</a>	06 42 13 93 67	<b>Aux champés</b>	06 48 39 65 73
		<b>Ecolieu de Cablanc</b> <a href="http://www.cablanc.com">www.cablanc.com</a>	06 03 76 99 33

## Gites

<b>Château les Miaudoux</b> <a href="http://www.chateaulesmiaudoux.com">www.chateaulesmiaudoux.com</a>	05 53 27 92 31	<b>Château Feely</b> <a href="http://www.chateaufeely.com">www.chateaufeely.com</a>	05 53 22 72 71
<b>Domaine de Bramefant</b> <a href="http://www.domainedebramefant.com">www.domainedebramefant.com</a>	05 53 22 92 51	<b>Les Marais</b> <a href="http://www.dordognegite.com">www.dordognegite.com</a>	
<b>Redworth properties</b> <a href="http://www.redworthproperties.co.uk">www.redworthproperties.co.uk</a>		<b>Château le Tap</b>	05 53 27 53 41
<b>Le Maynot</b>	06 18 31 02 88	<b>Ecolieu de Cablanc</b> <a href="http://www.cablanc.com">www.cablanc.com</a>	06 03 76 99 33
<b>Le 1500</b> <a href="http://www.le1500.rocks">www.le1500.rocks</a>	06 42 13 93 67		

## Vente directe de vins à la propriété

<b>BIAUSSAT Ginette</b> Les Cavailles	05 53 27 92 28	<b>PORTIER Jean-Paul</b> Le Brandeau	
<b>CLOS d'ORSIGNAC</b>	06 82 43 71 80	<b>RICHARD Daniel</b> La Prade	05 53 27 93 34
<b>CUISSET Gérard</b> Les Miaudoux	05 53 27 92 31	<b>ROCHES Olivier</b> Le Tap	05 53 27 53 41
<b>EARL Vignobles, Les Plaguettes</b> Gazziola Serge	05 53 27 01 20	<b>SADOUX Pierre</b> La Petite Borie	05 53 27 92 17
<b>EARL Vignobles GERAUD</b> Les Ganfards	05 53 27 92 18	<b>SARL des Tanagras</b> Les Champs des Petites	05 53 27 90 18
<b>FEELY Sean et Caroline</b> La Haute Garrigue	05 53 22 72 71	<b>SARL Marcassin</b> Fayolle	05 53 74 32 02
<b>LANEL Frédéric</b> Le Meynot	05 53 27 90 46	<b>SCEA CASTANG-DUPIN</b>	05 53 27 86 40
<b>MERLOT Xavier</b> Les Ganfards	06 79 77 90 80	<b>SCEA MORNAC Serge</b> Les Pradets	05 53 27 92 23
<b>NONCLERCQ Thierry</b>	05 53 58 12 57	<b>TRAMIER Eric</b> Naudigare	05 53 74 24 59

**Pompiers 18**  
**SAMU 15**

**Gendarmerie de Sigoulès:**  
**05 53 73 53 40 ou 17**

Directeur de la publication : Daniel RABAT, Maire de SAUSSIGNAC

Communication : Elsa Clavel  
 Rédacteurs : Elsa Clavel, Francine Merlo, Joëlle Boisvert, Anna Boisvert, Henriette Caille, Sonia Dal Mas  
 Conception de la production : Marie-christine Danckers  
 Distribution : Daniel Fouques, Jean-Marie Marche